



	Bois et Forêts relevant du régime forestier	Direction Régionale de l'Office National des Forêts Code forestier
Servitudes d'utilité publique		
	A 4 Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Direction Départementale des Territoires - Loi "Risques" du 30.07.2003
	A 5 Pose des canalisations publiques	Maître d'ouvrage - Loi n°288 du 11.10.1992 - Code Rural Art. L. 152.1
	- Assainissement	
	EL 3 Halage et marchoir	Service de la Navigation de STRASBOURG 25, Rue de la Nue Bleue 67031 STRASBOURG - Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure - Art. 15, 16, et 28 - Code Rural - Art. 424
	EL 7 Alignement	Direction Départementale des Territoires - R. N. - Décret n° 62-1245 du 20.10.1962 - R. D. - Décret n° 62-231 du 06.03.1961 - Voies communales - Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - R. D. à base - Plan d'alignement approuvé n°88.02.1939
	I 4 Lignes électriques	E. R. D. F. - C. R. D. F. - Alsace Z. Rue de F8 68110 ELZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970
	- Lignes moyenne tension	
	- Lignes haute tension	RTE - C.M.R. - Alsace Groupe d'Épuration Transport - Alsace 12, Avenue de Hollande 68110 ELZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 - Décret n° 67.886 du 06.10.1967
	PPR	La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de F8 approuvé le 27.12.2006
	PT 2 Transmissions radioélectriques - Obstacles	Télédiffusion de France - MULHOUSE - Décret n° 62-274 du 12.03.1962 - Décret du 07.09.1971
	PT 3 Câbles téléphoniques	P et T - Centre des Câbles de Télécommunication du Réseau National STRASBOURG - Décret n° 62-273 du 12.03.1962
	T1 Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer	S. N. C. F. Délégation territoriale de l'Immobilité - Est 17 Rue André Pingat 51100 REIMS - Loi du 15.07.1945 - Décret n° 720 du 22.03.1942 - Code minier - Art. 84 et 107 - Code Forestier - Art. 1325-8 - Loi du 29.12.1892 - Décret loi du 20.10.1935 modifié en Art. 7 - Décret n° 58-86 du 07.07.1959 - Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - Décret n° 68-83 du 06.09.1968 - Décret n° 80-331 du 07.05.1980
	T5 Aéroport - déviation	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Arrêté du 07.06.2007 - Arrêté ministériel du 27.05.1980
	T7 Aéroport - Installations particulières	Direction Départementale des Territoires Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Code de l'Aviation Civile - Art. - R. - 244-1 - Code de l'Urbanisme - Art. L. 421-1-1 R. 421-38-13 - Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010

Commune de BRUNSTATT

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin



Direction Départementale des Territoires HAUT - RHIN

Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme
Bureau Urbanisme et Planification Territoriale
Cité administrative
68026 Colmar

N
1

Echelle : 1/5000

12/01/2017
SCAU - BUPT
Source : DDT68 SCAU/BUPT
©Plan Foncière de BRUNSTATT®